

TR2 – Les secteurs d’avenir des entreprises publiques

La crise, à la fois économique, financière, environnementale et sociétale, que traverse aujourd’hui l’économie mondiale et tout particulièrement européenne, appelle la mise en œuvre de stratégies publiques actives. Les entreprises publiques pourraient s’inscrire dans une nouvelle dynamique de croissance économique notamment dans certains secteurs d’activité où des efforts particuliers sont à mener pour rendre la société durable. Quels sont dès lors ces secteurs d’activité dans lesquels les entreprises publiques pourraient jouer un rôle important pour répondre aux enjeux cruciaux de demain. Les secteurs producteurs de biens publics, notamment de l’environnement et plus particulièrement des transports et de l’énergie ne sont-ils pas les plus concernés ? Dans ces secteurs, comment conviendrait-il de combiner l’action des acteurs privés et celle des entreprises publiques et comment ces dernières pourraient-elles déployer le plus efficacement leur action ?

Dans quels secteurs les entreprises sont-elles les mieux à même de répondre aux besoins de l’économie du futur ?

Quels sont les investissements d’avenir qui pourraient être le plus efficacement mis en œuvre par les entreprises publiques ?

Selon quelles modalités les entreprises publiques peuvent-elles à l’avenir se déployer vers les secteurs d’avenir : croissance externe, filialisation, partenariats avec les opérateurs privés... ?